

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE L'OISE
PROCÈS-VERBAL CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13/04/2021

L'an deux mil vingt et un, le 13 avril à 19h00 le Conseil de la Communauté de Communes, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du Conseil en son siège, en séance publique ordinaire, sous la présidence de M. Didier BEAUVAIS, président.

Etaient présent(e)s : Mesdames VANSTEENBERGHE, ABDOULI, MARTIN-BARJAVEL, SALINGUE, DEMEULEMEESTER, ABRASSART, POLLART, DEBLOCK, SARRAZIN, TASSERIT ;

Messieurs ANTHONY, MASSON, GLASSET, GAMBIER, SOLARI, NUTTENS, MINETTE Laurent, BURTON, BLEUSE, MARTIN, WALLET, BURILLON, MINETTE Lucien, JUMEAUX, CRAPIER, SIMEON, LEMAHIEU, BEURAIN, MICHEL, LESUR, AMASSE, BEAUVAIS, DIEUDONNE, DECARSIN, DA FONSECA, MARLIERE, MOREAU formant la majorité des membres en exercice ;

Absents excusés ayant donné procuration : Mesdames VALENTIN-BOUTROY, LAFFONT-DELZENNE, Messieurs GRZEZICZAK, DIVE, DELVILLE

Procurations :

- Monsieur GRZEZICZAK donne pouvoir à Madame MARTIN-BARJAVEL
- Monsieur DIVE donne pouvoir à M. MINETTE Laurent
- Madame LAFFONT-DELZENNE donne pouvoir à M. MARTIN
- Monsieur DELVILLE donne pouvoir à Monsieur WALLET
- Mme VALENTIN-BOUTROY donne pouvoir à Mme MARTIN-BARJAVEL

Désignation du secrétaire de séance : Madame Isabelle POLLART

■ Budget Portage de Repas exercice 2020 - Affectation du résultat

Le Vice-président expose au Conseil Communautaire que l'assemblée doit décider de l'imputation à donner au résultat comptable du budget Portage Repas.

Le résultat de clôture se présente comme suit :

	Résultat à la clôture 2019	Part affectée investissement 2020	Résultat 2020	Chiffre à prendre en compte pour l'affectation du résultat
Fonctionnement	41 343.33 €	0 €	- 23 510.75 €	17 832.58 €
Investissement	27 236.79 €	0 €	5 700.50 €	32 937.29 €

Le Vice-Président rappelle que le Budget Portage de repas applique l'instruction comptable M22 qui prévoit que les affectations de résultats s'effectuent en N+2.

-Au compte 002, le report de l'excédent de fonctionnement.....Budget 2021 pour 20 843.33 €

-Au compte 002, le report de l'excédent de fonctionnement.....Budget 2022 pour - 3 010.75 €

-Au compte 001, le report de l'excédent d'investissement.....Budget 2021 pour 32 937.29 €

Adopté à l'unanimité.

■ Vote des taxes directes locales - 2021

Le Président informe le Conseil qu'en application des dispositions de l'article 1639A du Code Général des Impôts et de l'article L.1612.2 du Code Général des Collectivités Territoriales, les Collectivités Territoriales et leurs groupements à fiscalité propre doivent voter les taux d'impositions directes locales perçues à leur profit avant le 15 avril de chaque année.

A compter de 2021, les communes et les EPCI à fiscalité propre ne percevront plus le produit de la taxe d'habitation sur les résidences principales (THRP) dont la suppression progressive s'achèvera en 2023 pour tous les contribuables.

Cette perte de ressources est compensée pour les communes par le transfert de la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) et pour les EPCI par l'attribution d'une fraction de la TVA nationale.

Par ailleurs, à compter de 2021, la base d'imposition de TFPB et de CFE des établissements industriels est réduite de moitié.

Cette disposition conduira à une diminution de moitié de la cotisation des établissements industriels. Une compensation sera assurée par l'État.

Les bases d'impositions prévisionnelles pour 2021 sont les suivantes :

- Foncières (bâti) : 16 619 000 €
- Foncières (non bâti) : 2 018 000 €
- Cotisation foncière des entreprises : 8 508 000 €
- La base de la fiscalité professionnelle de zone : 86 300 €

Compte tenu des hypothèses retenues pour établir le budget 2021, de l'évolution des produits dont l'IFER et conformément à la volonté de stabilité fiscale le Président propose de reconduire les taux d'imposition identiques à 2020.

Où l'exposé du Président et après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide de retenir les taux suivants pour l'année 2021 :

- Taxe sur le Foncier Bâti 4.19 %
- Taxe sur le Foncier Non Bâti 8.94 %
- Cotisation foncière entreprises..... 6.84 %
- Fiscalité professionnelle de zone 20.05 %

Adopté à l'unanimité.

■ Vote des budgets primitifs 2021

Budgets : Général, Ordures Ménagères, Portage de repas, Aides à domicile, Gîtes intercommunaux, Travaux intercommunaux, ZAC de l'Epinette, ZAE du Bordeau

Tous les budgets, sont votés au chapitre.

-BUDGET GÉNÉRAL

Le Conseil approuve le Budget primitif arrêté comme indiqué dans le tableau annexe :

-BUDGET ORDURES MÉNAGÈRES

Le Conseil approuve le budget primitif, arrêté comme indiqué dans le tableau annexe :

-BUDGET PORTAGE DE REPAS

Le Conseil approuve le Budget primitif, arrêté comme indiqué dans le tableau annexe :

-BUDGET AIDE A DOMICILE

Le Conseil approuve le Budget primitif, arrêté comme indiqué dans le tableau annexe :

-BUDGET GITES INTERCOMMUNAUUX

Le Conseil approuve le Budget primitif, arrêté comme indiqué dans le tableau annexe :

-BUDGET TRAVAUX INTERCOMMUNAUUX

Le Conseil approuve le Budget primitif, arrêté comme indiqué dans le tableau annexe :

-BUDGET ZAC DE L'ÉPINETTE

Le Conseil approuve le Budget primitif, arrêté comme indiqué dans le tableau annexe :

-BUDGET ZAE DU BORDEAU

Le Conseil approuve le Budget primitif, arrêté comme indiqué dans le tableau annexe :

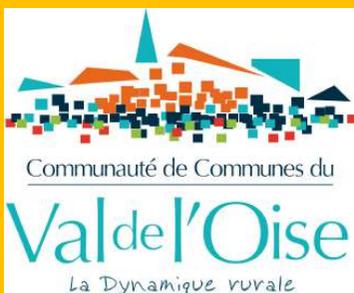
Adoptés à l'unanimité.

■ Questions diverses

Des éléments d'informations ont été échangés sur le sujets suivants :

- Service Civique : Mme MARTIN-BARJAVEL signale aux délégués que la demande d'agrément a été renseignée en ligne. Dès que l'agrément sera obtenu, la communauté de communes tiendra les mairies informées afin de trouver de bons profils de candidature.
- Gardes Champêtres : M. SIMEON fait part à l'assemblée qu'il a rencontré, avec le Directeur Général des Services Fabrice DELZENNE, le Président de la CC du Pays du Vermandois (M. LECLERE) et l'un de leur Garde Champêtre (M. ALLIZARD) afin d'échanger sur la procédure de mise en place et chiffrer ce que ce service pourrait coûter au sein de la CCVO. Il est convenu l'organisation prochaine d'une commission au cours de laquelle un Garde Champêtre interviendra pour expliquer son métier et présenter les différents éléments chiffrés. A l'issue de cette commission, avec l'accord du président, une présentation de ce service sera faite en séance de Conseil Communautaire avec potentiellement l'intervention d'un Garde Champêtre de l'Agglo.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président a clos la séance vers 20h45.



FONCTIONNEMENT

Dépenses				Recettes			
	Budget 2020	Réalisé 2020	Propos. 2021		Budget 2020	Réalisé 2020	Propos. 2021
011 - Charges à caractère général	990 500	790 530	1 007 300	70 - Produits des services	293 000	177 149	191 000
012 - Charges de personnel	2 772 000	2 501 584	2 647 650	73 - Impôts et taxes	3 504 673	2 765 336	3 195 369
65 - Autre charges	628 540	596 548	629 595	74 - Dotations	898 939	1 750 696	1 310 591
66 - Charges financières	37 000	29 965	27 525	75 - Autres produits	78 299	73 805	75 000
67 - Charges exceptionnelles	3 417 655	92 767	119 468	77 - Produits exceptionnels	500	28 928	500
014 - Atténuation de produits	311 918		634 000	013 - Atténuation de charges	170 000	190 753	182 000
042 - Dotation Amortissements	369 666	369 666	506 762	042 - Transfert entre sections	69 852	69 852	63 963
23 - Virement section investissement	1 546 397		2 930 000	002 - Excédent reporté	5 058 412	0	3 483 877
TOTAL	10 073 676	4 381 060	8 502 300	TOTAL	10 073 675	5 056 519	8 502 300

INVESTISSEMENT

Dépenses				Recettes			
	Budget 2020	Réalisé 2020	Propos. 2021		Budget 2020	Réalisé 2020	Propos. 2021
16 - Emprunts	110 000	105 084	107 530	10 - Dotations et réserves	2 144 979	116 499	157 243
001 - Résultats reportés	229 807		1 644 215	21 - Virt de la sect.fonct.	1 546 397		2 930 000
20 - Immobilisations incorporelles	1 810 705	1 646 341	91 026	1068 - Excédents capitalisés	39 937	39 937	2 249 994
21 - Immobilisations corporelles	2 986 457	283 110	5 053 266	13 - Subventions	1 105 842	163 878	1 116 000
040 - Transfert entre sections	69 852	69 852	63 963	040 - Amortissements	369 666	369 666	506 763
TOTAL	5 206 821	2 104 387	6 960 000	TOTAL	5 206 821	689 980	6 960 000

**BUDGET
GENERAL**

FONCTIONNEMENT							
Dépenses				Recettes			
	Budget 2020	Réalisé 2020	Propos. 2021		Budget 2020	Réalisé 2020	Propos. 2021
011 - Charges à caractère général	18 250	10 261	21 100	70 - Produits des services			
012 - Charges de personnel	24 000	23 986	24 000	73 - Impôts et taxes			
65 - Autre charges	500		500	74 - Dotations			
66 - Charges financières	520	511	400	75 - Autres produits	35 000	32 887	35 000
67 - Charges exceptionnelles	38 887		28 343	77 - Produits exceptionnels			
014 - Atténuation de produits				013 - Atténuation de charges			
042 - Dotation Amortissements	11 860	11 853	11 230	042 - Transfert entre sections	8 177	8 176	8 177
23 - Virement section investissement	7 051		9 947	002 - Excédent reporté	57 891		52 343
TOTAL	101 068	46 611	95 520	TOTAL	101 068	41 063	95 520
INVESTISSEMENT							
Dépenses				Recettes			
16 - Emprunts	2 820	2 819	3 000	10 - Dotations et réserves			
001 - Résultats reportés				21 - Virt de la sect.fonct.	7 051		9 947
20 - Immobilisations incorporelles				001 - Excédents reportés	2 086		2 944
21 - Immobilisations corporelles	10 000		12 944	13 - Subventions			
040 - Transfert entre sections	8 177	8 176	8 177	040 - Amortissements	11 860	11 853	11 230
TOTAL	20 997	10 995	24 121	TOTAL	20 997	11 853	24 121



FONCTIONNEMENT

Dépenses				Recettes			
	Budget 2020	Réalisé 2020	Propos. 2021		Budget 2020	Réalisé 2020	Propos. 2021
011 - Charges à caractère général	258 650	200 395	284 050	70 - Produits des services	1 560 000	1 403 656	1 403 000
012 - Charges de personnel	644 250	518 865	639 745	73 - Impôts et taxes			
65 - Autre charges	830 000	770 504	830 000	74 - Dotations		221 084	113 677
66 - Charges financières	21 000	20 890	18 855	75 - Autres produits	1 000		1 000
67 - Charges exceptionnelles	19 799	19 101	19 553	77 - Produits exceptionnels		13 355	
014 - Atténuation de produits				013 - Atténuation de charges	30 000	50 429	50 000
042 - Dotation Amortissements	148 872	127 116	121 454	042 - Transfert entre sections	22 754	22 754	22 754
23 - Virement section investissement	0		40 000	002 - Excédent reporté	308 817		363 226
TOTAL	1 922 571	1 656 871	1 953 657	TOTAL	1 922 571	1 711 278	1 953 657

INVESTISSEMENT

Dépenses				Recettes			
	Budget 2020	Réalisé 2020	Propos. 2021		Budget 2020	Réalisé 2020	Propos. 2021
16 - Emprunts	45 370	44 548	46 717	10 - Dotations et réserves	24 000	368	1 640
001 - Résultats reportés				21 - Virt de la sect.fonct.			40 000
20 - Immobilisations incorporelles				001 - Excédents reportés	147 495		147 677
21 - Immobilisations corporelles	252 243	60 000	241 300	13 - Subventions			
040 - Transfert entre sections	22 754	22 754	22 754	040 - Amortissements	148 872	127 116	121 454
TOTAL	320 367	127 302	310 771	TOTAL	320 367	127 484	310 771



O.M.

FONCTIONNEMENT

Dépenses				Recettes			
	Budget 2020	Réalisé 2020	Propos. 2021		Budget 2020	Réalisé 2020	Propos. 2021
011 - Charges à caractère général	30 000	22 624	30 000	70 - Produits des services	50 000	25 195	30 000
012 - Charges de personnel				73 - Impôts et taxes			
65 - Autre charges				74 - Dotations			
66 - Charges financières				75 - Autres produits			
67 - Charges exceptionnelles	39 995		22 599	77 - Produits exceptionnels		33	
014 - Atténuation de produits				013 - Atténuation de charges			
042 - Dotation Amortissements				042 - Transfert entre sections			
23 - Virement section investissement				002 - Excédent reporté	19 995		22 599
TOTAL	69 995	22 624	52 599	TOTAL	69 995	25 228	52 599

INVESTISSEMENT

Dépenses				Recettes			
	Budget 2020	Réalisé 2020	Propos. 2021		Budget 2020	Réalisé 2020	Propos. 2021
TOTAL				TOTAL			

**TX
INTER.**

FONCTIONNEMENT

Dépenses				Recettes			
	Budget 2020	Réalisé 2020	Propos. 2021		Budget 2020	Réalisé 2020	Propos. 2021
011 - Charges à caractère général	90 600	90 281	78 600	70 - Produits des services	105 670	104 801	114 147
012 - Charges de personnel	35 300	28 355	30 200	73 - Impôts et taxes			
65 - Autre charges				74 - Dotations		911	
66 - Charges financières				75 - Autres produits	9 800	5 386	6 100
67 - Charges exceptionnelles	10 004		19 732	77 - Produits exceptionnels	18 000	400	
016 - Dépenses afférentes structure	12 366	10 643	11 000	013 - Atténuation de charges			
042 - Dotation Amortissements	5 700	5 700	1 558	042 - Transfert entre sections			
23 - Virement section investissement				002 - Excédent reporté	20 500		20 843
TOTAL	153 970	134 979	141 090	TOTAL	153 970	111 498	141 090

INVESTISSEMENT

Dépenses				Recettes			
	Budget 2020	Réalisé 2020	Propos. 2021		Budget 2020	Réalisé 2020	Propos. 2021
16 - Emprunts				10 - Dotations et réserves			
001 - Résultats reportés				21 - Virt de la sect.fonct.			
20 - Immobilisations incorporelles				001 - Excédent reporté	27 237		32 937
21 - Immobilisations corporelles	32 937		34 495	13 - Subventions			
040 - Transfert entre sections				040 - Amortissements	5 700	5 700	1 558
TOTAL	32 937	0	34 495	TOTAL	32 937	5 700	34 495

**Portage
repas**

FONCTIONNEMENT

Dépenses				Recettes			
	Budget 2020	Réalisé 2020	Propos. 2021		Budget 2020	Réalisé 2020	Propos. 2021
011 - Charges à caractère général	43 700	27 988	45 000	70 - Produits des services	198 000	230 080	198 000
012 - Charges de personnel	1 010 770	635 367	1 010 770	73 - Impôts et taxes			
65 - Autre charges	11 000	11 000	11 000	74 - Dotations			
66 - Charges financières				75 - Autres produits	791 000	418 402	791 000
67 - Charges exceptionnelles		400		77 - Produits exceptionnels			
016 - Dépenses aff. Structure	7 382	5 490	7 383	013 - Atténuation de charges	1 260	890	1 260
042 - Dotation Amortissements	4 050			042 - Transfert entre sections	24 000		
23 - Virement section investissement				002 - Excédent reporté	62 642		83 893
TOTAL	1 076 902	680 245	1 074 153	TOTAL	1 076 902	649 372	1 074 153

INVESTISSEMENT

Dépenses				Recettes			
	Budget 2020	Réalisé 2020	Propos. 2021		Budget 2020	Réalisé 2020	Propos. 2021
16 - Emprunts				10 - Dotations et réserves			
001 - Résultats reportés				21 - Virt de la sect.fonct.			
20 - Immobilisations incorporelles	15 000		20 000	001 - Excédents reportés	127 494		147 786
21 - Immobilisations corporelles	88 494		103 786	13 - Subventions			
040 - Transfert entre sections	24 000		24 000	040 - Amortissements			
TOTAL	127 494	0	147 786	TOTAL	127 494	0	147 786

**Aide
domicile**

FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
605 - Travaux (voirie, M.O....)	400 000	7015 - Vente parcelles Ph.2	700 000
042 - Annulation stock initial	441 093	73 - Impôts et taxes	0
042 - Intégration des recettes	700 000	74 - Dotations	0
66 - Charges financières	0	75 - Autres produits	0
67 - Charges exceptionnelles	0	77 - Produits exceptionnels	0
042 - Dotation Amortissements	0	042 - Intégration stock final	841 093
TOTAL	1 541 093	TOTAL	1 541 093
INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recettes	
001 - Déficit reporté	441 093	040 - Sortie du stock	700 000
040 - Constatation lots achevés	841 083	16 - Emprunt	141 083
21 - Immobilisations corporelles	0	040 - Reprise stock initial	441 093
040 - Transfert entre sections	0	040 - Amortissements	0
TOTAL	1 282 176	TOTAL	1 282 176



FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
011 - Charges à caractère général	0	7015 - Vente terrains aménagés	900 000
012 - Charges de personnel	0	73 - Impôts et taxes	0
65 - Autre charges	0	74 - Dotations	0
66 - Charges financières	0	75 - Autres produits	0
042 - Annulation stock initial	1 232 513	77 - Produits exceptionnels	0
042 - Variation du stock	900 000	042 - Intégration stock final	1 232 513
		013 - Attenuation de charges	0
TOTAL	2 132 513	TOTAL	2 132 513
INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recettes	
040 - Terrains aménagés	1 232 513	16 - Avance CCVO	97 786
20 - Immobilisations incorporelles	0	1068 - Excédents capitalisés	0
21 - Immobilisations corporelles	0	040 - Reprise stock initial	1 232 512
001 - Déficit reporté	997 785	040 - Terrains aménagés	900 000
TOTAL	2 230 298	TOTAL	2 230 298

EPCI : 983 VAL DE L'OISE

ARRONDISSEMENT : 02

TRÉSORERIE SPL OU SGC : TRES DE RIBEMONT

N° 1259 CTES (1)

TAUX
FDL
2021

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2021

I - RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2021

Taxes	Bases d'imposition effectives 2020 1	Taux de référence pour 2021 2	Taux moyens pondérés des communes si fusion 2b	Bases d'imposition prévisionnelles 2021 3	Produit de référence (col.4 x col.2 ou 2b) 4	Taux votés 5	Produits attendus (col.3 x col.5) 6
Taxe foncière (bâti)	21 933 359	4,19		16 619 000	696 336		
Taxe foncière (non bâti)	2 023 133	8,94		2 018 000	180 409		
CFE additionnelle	14 604 624	6,84		8 508 000	581 947		
Fiscalité prof. de zone (FPZ)	85 813	20,05		86 300	17 303		
Fiscalité prof. éolienne (FPE)							
Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2021, cochez la case <input type="checkbox"/>					Totaux	1 475 995	Ant. 73M
Dont total du produit de fiscalité éolienne /de zone						17 303	

Aide au calcul des taux add. par variation proportionnelle	Taxes	Taux de référence pour 2021 8	Coefficient de variation proportionnelle 9	Taux proportionnels (Col.8*col.10) 10
Il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas : - de reconduction des taux de référence - ou de variation différenciée	Taxe foncière (bât)	4,19	Produit total attendu	4,19
	Taxe foncière (non bâti)	8,94	1458 632	8,94
	CFE additionnelle	6,84	1,000000	6,84
			Produit total de référence (tot. col.4)	
			1 458 692	(6 décimales)

	Réserve capitalisée	Réserve utilisée	Taux votés	Taux mis en réserve	Durée retenue si l'intégration progressive du taux est décidée
I.A Fiscalité professionnelle de zone	>>>				
I.B Fiscalité professionnelle éolienne	>>>				

II - RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2021

CVAE	IFER	TASCOM	TH	Taxe add. FNB	Fraction de TVA nationale	Total
(73M2) 387 904	(73M4) 617 306		(73M1) 38 792		(73M) 1 107 796	2 151 798
Alloc. compensatrices 684 516	DCRTP	(748313) 78 303	Versement FNGIR	Contribution FNGIR	(73M en -) 95 424	

III - TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2021

Produit attendu des taxes à taux votés (col.6)	+	Total autres taxes (cadre II)	+	Allocations compensatrices + DCRTP	+	Versement FNGIR	-	Contribution FNGIR	+	Fraction de TVA nationale	=	Montant total prév. 2021 au titre de la fiscalité directe locale
1 475 995		1 044 002		762 819				95 424		1 107 796		4 295 189

A
le 31 MARS 2021

le DIRECTEUR DEP. DES FINANCES PUBLIQUES
EDITH MARCHICA-RICOUR

Le préfet,
le

Le président,
le

Fiscalité

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2021

IV – INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

1. DÉTAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES

Taxe foncière (bâti) :	
a. Personnes de condition modeste	695
b. Baux à réhabilitation, QPPV, Mayotte	
c. Exonération de longue durée (logements sociaux)	77
d. Locaux industriels (MU)	223 996
Taxe foncière (non bâti) :	11 652
Cotisation foncière des entreprises (CFE) : Article 74834 = 236420	
a. Réduction des bases des créations d'établissements	9
b. Exonération en zones d'aménagement du territoire	
c. Base minimum	6 097
d. Locaux industriels (MU)	441 709
e. Autres allocations	104
Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises :	177
Dotations pour perte de THLV :	
Dotations TH (Mayotte) :	

2. BASES NON TAXÉES

Bases exonérées par le conseil communautaire	
Taxe foncière (bâti)	
Taxe foncière (non bâti)	
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	
Bases exonérées par la loi	
Taxe foncière (bâti)	
Taxe foncière (non bâti)	
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	6 738 904
Bases exonérées par la loi au titre des terres agricoles	
	492 858
3. CVAE	
a. CVAE : part nette versée par les entreprises	
b. CVAE : part dégrèvée	45 829
c. CVAE : exonérations non compensées	
4. TAXE D'HABITATION	
a. Bases hors résidences principales et locaux vacants	553 379
b. Bases des locaux vacants soumis à THLV	
c. Taux fixé de taxe d'habitation	7,01

5. PRODUIT DES IFER

Éoliennes & hydroliennes	617 306
Centrales électriques	
Centrales photovoltaïques	
Centrales hydrauliques	
Transformateurs	
Stations radioélectriques	
Gaz – Stockage, transport...	
6. FRACTION DE TVA	
	1 107 796

7. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX DE COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES

Taxe	Taux maximal de droit commun (11)	Taux maximum dérogatoire (12)	Taux maximum avec rattrapage (13)	Taux moyen 75 % (14)	Taux maximum avec capitalisation (15)	Taux maximum avec majoration spéciale (16)	EPCI à FPZ/FPE en régime de croisière	
							Coefficients de variation du TMP de taxe foncière (bâti) (17)	des deux taxes foncières (18)
Fiscalité de zone	20,01	20,05	>>>	16,86	20,01	>>>	0,999331	0,998187
Fiscalité éolienne								

DIMINUTION SANS LIEN

Année antérieure à 2021 au titre de laquelle		Diminution sans lien	
La diminution sans lien a été appliquée	Les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés	Taux moyens de référence nationaux	
		Taxe foncière (bâti)	Taxe foncière (non bâti)
		21,62	49,79

Majoration spéciale du taux de CFE

Taux moyen pondéré des taxes foncières de 2020	
national	de l'EPCI
20,28	12,03

Article 74833 = 448 096
Total Allocations Compensatrices = 684 516

Fiscalité